

Pour ce qui est des escroqueries de Sackville, le député a reconnu que le problème s'était posé en 1972.

**M. Crosby:** A Commencé.

**M. Heap:** Des propriétaires m'ont raconté comment ils avaient tenté d'obtenir une réponse de leur député et comment ils avaient été reçus. Je comprends pourquoi le député est sur la défensive. Il sait qu'il n'a pas fait son devoir de député. Il sait que son ministre les a laissés tomber et qu'il n'a pas publié le rapport qu'il avait promis. Il est bien embêté par le fait que son gouvernement est aussi irresponsable que le gouvernement qui l'a précédé.

**M. Crosby:** Pas autant que John Holmes.

**M. Heap:** La seule façon de s'en tirer est de tempêter contre celui qui cherche recours devant la justice et de soutenir que l'entrepreneur fautif qui réside dans Willowdale, doit se cacher dans Spadina. C'est fort possible. Il a tout perdu et ce ne sont pas les pauvres qui manquent dans Spadina. Je n'ai pas honte d'admettre que nous avons des pauvres à Toronto. Ce que je veux dire, et c'est dommage que le député ait été si agité qu'il n'a rien compris, c'est que l'argent qui aurait dû bénéficier à des citoyens de la Nouvelle-Écosse, a été détourné en partie à Toronto par un entrepreneur véreux et aussi par la négligence de la SCHL, pour laquelle l'actuel ministre assume toute la responsabilité. De ce fait, il n'en finit pas de payer ses dettes morales.

**M. Crosby:** Monsieur le Président, en règle générale j'accepte volontiers la critique, mais pas qu'on déforme les faits. Peut-être que le député ne l'a pas fait exprès, de sorte que je dois ajouter que nous avons étroitement collaboré avec les propriétaires de Howland Drive pour résoudre le problème.

**M. Heap:** Ce n'est pas ce qu'ils ont dit.

**M. Crosby:** Si nous avons échoué, c'est que les responsables de la SCHL n'admettent aucun des faits que le député a relatés aujourd'hui. Cependant, je transmettrai volontiers ses allégations—il a parlé de tromperie et de malveillance—aux responsables de la SCHL. Compte tenu des déclarations étranges du député, il faudrait peut-être que les fonctionnaires de la SCHL scrutent leurs dossiers et leur conscience pour voir s'ils n'ont pas une plus grande part de responsabilité dans cette situation. Mais je comprends mal que le député accuse un collègue, et surtout le gouvernement, de ne pas assumer ses obligations alors qu'il sait fort bien que ce sont les fonctionnaires de la SCHL qui nient toute responsabilité . . .

**M. Heap:** Où est passé le rapport qu'on nous avait promis il y a huit mois?

**M. Crosby:** Le député sait fort bien quel statut régit la SCHL. Elle figure probablement parmi les nombreuses sociétés de la Couronne, comme Petro-Canada et Radio-Canada, que les néo-démocrates ne cessent de défendre. Ils n'arrêtent pas de demander qu'on maintienne leur statut de société indépendante à l'abri de toute intervention politique. Ce n'est

### *Les subsides*

pas le ministre qui dirige le bal. Ce sont les représentants de ces sociétés et je suis contre cet état de choses.

**M. Pat Binns (Cardigan):** Monsieur le Président, dans la motion présentée par le député de Cape Breton-Richmond-Est (M. Dingwall), on accuse le gouvernement d'avoir abandonné la région de l'Atlantique et de ne pas avoir la volonté politique nécessaire pour créer des emplois et multiplier les possibilités dans ce domaine. Le député avait sûrement envie de rire lorsqu'il parlait, car il sait fort bien que le gouvernement a fait beaucoup pour relancer le développement économique dans la région de l'Atlantique au cours des 15 derniers mois. Au demeurant, le parti conservateur tient sincèrement à développer cette région, et surtout ma province. Et je suis fort heureux de signaler les nombreux succès que nous avons remportés en ce qui concerne le développement de l'Île-du-Prince-Édouard et de la région de l'Atlantique en général.

Nous nous sommes donné comme principal objectif de revoir la formule de péréquation du gouvernement du député en ce qui concerne les paiements effectués aux provinces les plus démunies. Même si cette mesure libérale nous aurait mis en très mauvaise posture étant donné que ces paiements ne cessaient de diminuer, notre gouvernement a passé outre à cette formule en accordant une aide supplémentaire à cette région. Nous nous étions rendu compte que la région de l'Atlantique avait besoin d'assistance, qu'on aurait dû prévoir déjà de toute façon, pour qu'elle puisse poursuivre son développement économique. L'Île-du-Prince-Édouard a reçu, à elle seule, quelque 2 millions de dollars qu'elle n'aurait pas obtenus n'eût été du gouvernement conservateur actuel.

On s'est attaqué à de nombreux autres problèmes l'an dernier. Pour commencer par les pêches, j'ai été très heureux que l'ancien ministre des Pêches et des Océans prenne rapidement l'initiative de résoudre un vieux problème auquel ne s'était pas attaqué l'ancien gouvernement libéral. Il y avait des années qu'on nous refusait des permis de pêche de crabe malgré des demandes successives adressées aux ministres libéraux de l'époque. Imaginez une province au milieu du golfe du Saint-Laurent, complètement entourée d'eau, ayant la possibilité de pêcher le crabe à ses portes, mais à qui le gouvernement refusait l'accès à cette pêche. Le ministre conservateur a rapidement rectifié le problème l'automne dernier. Il nous a donné 16 permis préliminaires grâce auxquels on a pu pêcher environ un million de livres de crabe des neiges. Cela représente des retombées économiques considérables pour ma province. Cela a signifié des emplois pour les pêcheurs, pour les manœuvres qui les aident dans les bateaux et pour les ouvriers des usines à terre. Ces ouvriers d'usine, il n'y en a pas seulement à l'Île-du-Prince-Édouard, il y en avait aussi dans les provinces voisines, par exemple le Nouveau-Brunswick. Vu les succès remportés au cours de cette première année, je pense que le gouvernement va continuer à aider cette pêcherie dans notre province parce que la ressource est là. Je sais que cela ne coûte pas très cher au gouvernement, mais c'est simplement une question de justice vis-à-vis des provinces.